

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 10

Artikel: La carrière et les réflexions d'une politicienne suisse : une genevoise à Berne
Autor: Bauer-Lagier, Monique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nombre de femmes qui devront siéger dans les conseils, les commissions, etc. ?

J.S.: Sur ce point, je préfère pour le moment faire preuve de prudence. Dans un premier temps, nous devrions essayer d'arriver à une meilleure représentation des femmes sans rendre celle-ci obligatoire. Mais si, au cours des cinq à dix prochaines années, les choses continuent à traîner comme aujourd'hui, il faudra alors envisager sérieusement de fixer des quotas dans la loi.

RS: Ainsi que vous l'avez déjà relevé, l'inégalité des salaires de l'homme et de la femme pour un travail égal constitue une discrimination particulièrement voyante et choquante. Le Parlement ne devrait-il pas, dans ce cas, faire acte d'autorité ?

La présidente

Judith Stamm, qui est depuis le début de l'année présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, est conseillère nationale lucernoise depuis 1983 et membre du Parti démocrate-chrétien (PDC). De 1971 à 1984, elle a siégé au Grand Conseil du canton de Lucerne. – Née en 1934, Judith Stamm a passé sa jeunesse à Zurich, où elle a terminé ses études de droit par un doctorat. Pendant plusieurs années, elle a travaillé à la Police cantonale de Lucerne et a été la première femme de Suisse à être nommée officier de police. Aujourd'hui elle est juge des mineurs.



A travail égal, salaire pas toujours égal. (Montage photographique: Lisa Schäublin)

J.S.: J'estime aujourd'hui que le principe constitutionnel de l'égalité des salaires devrait être concrétisé par une loi d'application. Les tribunaux rencontrent manifestement des difficultés lorsqu'il s'agit d'interpréter cette disposition constitutionnelle qui est en soi directement applicable. Cela n'est effectivement pas facile. C'est précisément pour cette raison qu'il est nécessaire que le Parlement règle cette question dans une loi

et qu'il définisse ce qu'est le «travail égal». Il faut notamment introduire un droit de recours pour les associations et les syndicats, car une femme seule n'ose souvent pas traîner son employeur en justice.

RS: Nous vous remercions, Madame la conseillère nationale, de nous avoir accordé cette entrevue.

Interview: Jürg Müller

La carrière et les réflexions d'une politicienne suisse

Une Genevoise à Berne



Résumer en quelques lignes quatorze ans de vie parlementaire, mon élection-surprise au Grand Conseil de Genève en 1973, celle deux ans plus tard au Conseil national, les deux législatures au Conseil des Etats où, pendant huit ans, j'ai représenté la République et le Canton de Genève, tient de la gageure. Je dirais que ma carrière politique fut tardive, rapide, passionnante et décevante à la fois, avec ses ombres et ses lumières, ainsi que toute entreprise humaine.

J'avais cinquante ans lorsque, pour la première fois, j'ai accepté de figurer sur la liste du Parti libéral, celui-là même que plusieurs de mes ancêtres avaient représenté au Conseil municipal d'Onex. Mes trois filles adultes n'avaient plus guère besoin de

moi, et mon mari, médecin, accaparé par sa profession, m'y encourageait. Femme privilégiée, je considérais comme juste de mettre mon expérience et mon temps au service de la collectivité la plus large. La chose publique m'intéressait, j'étais prête à assumer de nouvelles responsabilités, je faisais partie déjà de plusieurs commissions officielles.

Dès après mon élection je m'engageai avec enthousiasme. Je n'avais rien à perdre ni rien à gagner en faisant de la politique: cette certitude, ajoutée à la volonté d'accorder ma politique avec mon éthique – en obéissant, plutôt qu'à des mots d'ordre partisans, aux impératifs de ma conscience –, m'ont assuré une totale indépendance d'esprit. Elle m'a valu, outre quelques inimitiés, des encouragements innombrables.

Minoritaire je le fus sur tous les plans: en tant que femme – 17 députées sur 244 parlementaires en 1975 –, en tant que Romande – un cinquième à peine de la population suisse –, en tant que représentante d'un petit parti non gouvernemental, sur le plan des idées enfin. Outre des interventions sur l'égalité des droits entre hommes et femmes, sur l'accueil des ouvriers étrangers et des réfugiés, sur l'objection de conscience notamment, j'ai consacré l'essentiel de mon discours à la protection de l'environnement, au conflit Est-Ouest et à l'accumulation des moyens de destruction de masse, au fossé Nord-Sud qui va se creusant.

J'avais pris conscience en effet, dès le début des années septante, des menaces majeures qui en cette fin du deuxième millénaire pèsent sur l'espèce humaine et je me suis engagée, aussi bien dans des associations privées que sur le plan politique, en faveur des économies d'énergie et du recours aux énergies renouvelables, contre Creys-Malville et le nucléaire tant civil que militaire – qui ne sauraient être dissociés –, pour une politique des bons offices plus active, plus dynamique de la Suisse en faveur de la paix, pour un partage plus équitable enfin des ressources de cette planète entre pays industrialisés et pays en développement.

Face à un milieu politique plus occupé à gérer le quotidien qu'à s'inquiéter de l'avenir – sauf quelques rares exceptions –, attentif en priorité aux critères économiques à court terme et largement inféodé aux milieux d'affaires qui généreusement distribuent les conseils d'administration, ceux qui se soucient d'abord de l'intérêt général et de l'état du monde que nous laisserons à nos enfants peuvent avoir l'impression de clamer dans le désert.

Je suis convaincue pour ma part qu'il n'en est rien si je considère l'engagement de ces hommes, de ces femmes, de ces jeunes de plus en plus nombreux, de ces scientifiques, des Eglises même qui, lors du récent Rassemblement oecuménique européen de Bâle, ont décidé de joindre leurs efforts pour préserver – le temps presse – la vie menacée.

Sachons aussi reconnaître les signes d'espérance!

Monique Bauer-Lagier